

Consultation pour les ONG qui s'occupent de la santé et de l'environnement sur l'implication des parties prenantes dans le Programme de la sécurité des milieux de Santé Canada



**Établi pour
Santé Canada, PSM**

**Auteurs :
Réseau canadien de l'environnement (RCEN)/Caucus de la santé du Réseau**

Février 2007

IMPLICATION DES ONG S'OCCUPANT DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT AU PROGRAMME DE LA SÉCURITÉ DES MILIEUX (PSM) DE SANTÉ CANADA

INTRODUCTION

La Consultation pour les ONG qui s'occupent de la santé et de l'environnement sur l'implication des parties prenantes dans le Programme de la sécurité des milieux (PSM) de Santé Canada se propose de solliciter les conseils de spécialistes sur les meilleures manières d'impliquer les ONG de ce domaine à formuler leurs commentaires sur les priorités du PSM et sur les forums possibles pour cette implication.



Le présent rapport présente les résultats de l'atelier de consultation qui a eu lieu le 16 janvier 2007, à Ottawa. Il met en évidence les relations passées, actuelles et futures entre le PSM et les ONGE; suggère quelques facteurs en vue d'un cadre de dialogue entre eux; recense les outils existant ou requis pour faciliter le dialogue des parties intéressées et examiner le soutien qui serait nécessaire pour faciliter la participation, à titre consultatif, des délégués du Réseau canadien de l'environnement (RCEN) à l'avenir.

Le présent rapport fournit également une description de la structure, du rôle et des adhérents du RCEN; il suggère des stratégies pour accroître la représentation des ONG du domaine de la salubrité de l'environnement au sein du RCEN; il formule des recommandations en vue de la mise au point d'un mécanisme formel de relations efficaces, à long terme, entre les parties intéressées, servant de foyer de discussion entre le RCEN et le PSM.

Les suggestions des participants dont les noms figurent en annexe 4 y sont prises en compte. En effet, sans leur participation et l'information qu'ils ont fournie, le présent rapport et les possibilités d'effectuer un suivi n'auraient pas pu exister.

Contexte

Présentation du PSM et du RCEN

Afin d'évaluer les possibilités de relations entre le PSM et le RCEN, il est utile de fournir de l'information de base sur les deux parties.

Programme de la sécurité des milieux (PSM)

Le Programme de la sécurité des milieux fait partie de la Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs de Santé Canada. Il favorise des milieux de vie, de travail et de loisirs sains, en ciblant et en évaluant les risques, pour la population canadienne, liés aux facteurs environnementaux.

Il travaille sur un éventail de questions dont : l'évaluation des risques et la gestion des substances toxiques (LCPE); la qualité de l'air et la santé; la qualité de l'eau et la santé; les changements climatiques et la santé; l'épidémiologie environnementale; les lieux contaminés; la protection contre les radiations; la salubrité du milieu où vivent les enfants; la bio-surveillance et le contrôle réglementaire de la pollution. Santé Canada a recensé un certain nombre de mécanismes permettant d'impliquer le public, ou d'outils¹, pour inciter diverses parties du public à faire part de leurs conseils,

¹ www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/public-consult/resource-centre-ressource/101/index_f.html

commentaires, examen ou recommandations, en vue des mesures à prendre. En outre, le PSM élabore des stratégies nationales de gestion des risques qui :

1. Aident à réduire les risques pour la santé humaine provenant de l'environnement;
2. Sont étayées par la recherche scientifique;
3. S'harmonisent directement sur la Stratégie de Santé Canada sur le développement durable² de Santé Canada.

Le Programme de la sécurité des milieux de Santé Canada s'est restructuré selon un axe davantage axé sur les fonctions, comprenant la création d'un mécanisme formel d'implication des parties intéressées. Au sein de son Bureau de gestion des risques, le Bureau de la communication des risques et participation du public a la responsabilité de renforcer et formaliser les relations des parties intéressées avec le PSM.

RCEN (Réseau canadien de l'environnement - Canadian Environmental Network)

Le RCEN³ est un réseau national regroupant plus de 800 organismes environnementaux non-gouvernementaux (ONGE) s'impliquant dans des dossiers à l'échelle nationale et régionale. Le RCEN offre des organes de consultation appelés caucus, dont les membres encouragent et soutiennent les groupes prenant part aux processus de consultation publique, participent à des groupes de travail ou choisissent des délégués aux conférences nationales et internationales. Le réseau fournit différents outils de communication, tels que les bulletins électroniques, permettant d'informer les membres locaux, régionaux et nationaux des dossiers et des activités d'actualité. Il facilite également les communications interactives entre ses membres et le grand public canadien. Le RCEN envoie également des représentants aux consultations nationales et régionales, afin d'assurer une représentation respectueuse des opinions du secteur des ONG environnementaux aux tables de discussion. L'environnement étant une responsabilité commune, d'autres liens existent entre les membres à l'échelle de la province et du territoire, de manière à donner à chaque groupe membre l'occasion d'être impliqué et de répondre de la même manière aux gouvernements provinciaux ou territoriaux.



Le RCEN est dirigé par un conseil national constitué de représentants des affiliés régionaux (pour la plupart, des réseaux provinciaux ou territoriaux) et des caucus nationaux. Ce conseil accueille également des représentants de trois secteurs de la société (les francophones, les autochtones et les jeunes), afin de garantir que le RCEN est totalement représentatif de la communauté environnementale canadienne. La structure présentée ci-dessus est soutenue par le personnel du bureau national (basé à Ottawa) et par les affiliés (provinciaux et

territoriaux). Les affiliés provinciaux et territoriaux ont un mandat similaire à celui du réseau national, à l'exception du fait que la portée de leur travail est régionale.

Au sein de la structure des caucus, un organisme membre détermine lui-même son niveau d'activité et le ou les caucus auxquels il appartient. Par exemple, le caucus de la santé compte 38 organismes membres et celui des substances toxiques, 57. Chaque caucus reçoit le soutien d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice de caucus nationaux, membre du personnel. Un caucus une fois constitué, ses

² http://hc-sc.gc.ca/ahc-asc/alt_formats/hecs-sesc/pdf/pubs/sus-dur/strateg/sds2007-2010-sdd/path-voie_f.pdf

³ www.cen-rce.org/fre/about_us.html

membres définissent les questions et activités prioritaires sur lesquelles ils se concentreront. Ils choisissent un comité directeur qui aura la responsabilité d'administrer les affaires et les finances du caucus. Le comité directeur du caucus de la santé, par exemple, est constitué de sept membres. Généralement, les membres des caucus se réunissent aussi souvent que possible, ce qui permet la libre circulation et le partage de l'information, des préoccupations et des expériences entre les groupes environnementaux dans tout le pays. Les caucus utilisent différents mécanismes de communication tels que les téléconférences, les sites Web (notamment les sites Web interactifs), le courriel et, de temps en temps des rencontres en personne – mécanismes qui sont tous accessibles aux membres des caucus. Ils établissent des liens avec d'autres secteurs de la société civile, d'autres membres du RCEN et d'autres caucus (souvent par le biais d'activités inter-caucus) et collaborent fréquemment avec différents paliers de gouvernement.

Le mandat du caucus de la santé⁴ prend en compte la nécessité d'intervenir dans une gamme de questions environnementales et connexes ayant une incidence sur la santé et le bien-être des collectivités canadiennes, nos voisins dans le monde et la Terre mère. Dans son travail, le caucus de la santé favorise la sensibilisation aux relations complexes touchant la salubrité des écosystèmes et la santé des populations.

Le RCEN appuie et renforce la participation des ONGE aux consultations publiques menées par Environnement Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux. Son processus de sélection de délégués est un avantage pour le RCEN, parce qu'il est transparent et bilingue, et reçoit le soutien de la communauté environnementale pour son efficacité sans égale à se faire entendre des décideurs. (Voir, en annexe 1, le processus modèle de sélection des délégués du RCEN.) Les membres du RCEN sont encouragés à se porter candidats pour participer aux consultations publiques, groupes de travail et conférences nationales et internationales. À tout moment, la plupart des caucus prennent part à un ou plusieurs mécanismes de discussion.

A. Questions prioritaires

Durant la consultation entre le RCEN et le PSM, un représentant de Santé Canada a présenté, lors d'une présentation PowerPoint, les secteurs d'intérêt sur lesquels travaille le PSM. Ce sont :

- Évaluation des risques et gestion des substances toxiques
- Qualité de l'air et santé
- Qualité de l'eau et santé
- Changements climatiques et santé
- Épidémiologie environnementale
- Lieux contaminés
- Protection contre les radiations
- Salubrité du milieu où vivent les enfants
- Bio-surveillance et contrôle réglementaire de la pollution

Les caucus du RCEN ont évolué afin d'inclure les vastes thèmes suivants :

- Eau
- Atmosphère et énergie
- Agriculture
- Substances toxiques
- Exploitation minière
- Jeunesse
- Santé
- Programme international
- Planification et évaluations environnementales
- Forêts

⁴ www.cen-rce.org/fre/caucuses/health/index.html

Les représentants prenant part à l'atelier de consultation ont examiné les recoupements entre les groupes de problèmes suivants:

- Établissement d'éco-collectivités
- Changements climatiques
- Application de la Loi
- Recherche environnementale
- Sensibilisation du public
- Santé mentale
- Sécurité alimentaire
- Étiquetage des produits de consommation
- Régime d'assurance maladie, système de soins de santé
- Amélioration de la santé humaine et salubrité des milieux où vivent les enfants
- Consommation, commerce et économie
- Menaces d'origine nucléaire et liées au rayonnement
- Éducation et gestion des données et de l'information
- Répartition équitable des fonds/ressources
- Substances toxiques
- Collaboration (participation des citoyens et gouvernance)

B. Présentation du processus

Historiquement, le RCEN a participé principalement aux consultations avec Environnement Canada et Pêches et Océans. Ces dernières années, la relation avec le gouvernement fédéral a pris de l'ampleur afin d'inclure davantage de ministères et d'organismes, tels Ressources naturelles Canada, Agriculture et Agro-alimentaire Canada, l'Agence canadienne de développement international, le ministère des Affaires étrangères et la Société canadienne d'hypothèque et de logement. Les membres du RCEN ont également pris part aux consultations sur la Stratégie de développement durable, avec d'autres ministères. Ses délégués ont également participé à un certain nombre d'événements internationaux tels que le Forum urbain mondial (FUM) et le Sommet mondial sur le développement durable (SMDD). Tout au long de cette évolution, les affiliés régionaux ont travaillé, à l'échelle provinciale, territoriale et régionale, sur de nombreux dossiers et processus similaires, avec les gouvernements provinciaux et les administrations locales.

Par l'intermédiaire du RCEN, le caucus de la santé a travaillé de 1999 à 2003, avec deux partenaires : le *Health Information Resource Centre* (HIRC), à l'Île-du-Prince-Édouard, et le Réseau atlantique pour la promotion de la santé communautaire (RAPSC), sous la forme de la *Eastern Co-operative Health Organization* (ECHN). L'ECHN avait pour mandat d'offrir aux consommateurs un service d'information en matière de santé, régional et bilingue, dispensé sur Internet, améliorant les sources d'information existantes et intégrant des partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux de tout le Canada. Il s'agissait de la jonction stratégique des sources d'information existantes, mise au point en collaboration avec Santé Canada et financée par ce ministère. Le succès définitif de l'ECHN dépendait de nombreux groupes travaillant ensemble. L'objectif était d'avoir un service intégré d'information en matière de santé. Le rôle du RCEN était d'étendre la portée de ce service d'information sur la santé en établissant des liaisons avec l'information environnementale.

Au démarrage, en novembre 2003, le caucus de la santé a correspondu avec le ministère de la Santé, par l'entremise du Ministre, afin d'examiner les possibilités de renforcer la relation entre le RCEN et Santé Canada. Ces discussions visaient à s'informer des programmes de financement existant ou à venir, au sein de Santé Canada, et pouvant aider les membres du RCEN à mener leur travail en lien avec la santé et l'environnement. De plus, le caucus souhaitait discuter des possibilités s'offrant au RCEN de participer aux consultations de Santé Canada concernant la sécurité alimentaire, l'eau, la santé des

enfants, l'hygiène de l'environnement et une foule de questions de santé connexes ayant des incidences environnementales.

En mars 2006, un certain nombre de nos membres ont participé à la consultation sur les lieux contaminés, à Ottawa. À la suite de cela et du rapport issu de cette réunion, Santé Canada a soumis les questions générales soulevées à l'atelier aux autres ministères travaillant dans le Groupe de travail sur la gestion des lieux contaminés (GTGLM). À l'époque, le RCEN a exprimé sa volonté de faire un suivi avec Santé Canada, à propos d'une collaboration sur la phase d'élaboration du comité de participation du public au Plan d'action accéléré pour les lieux contaminés fédéraux (PAALCF).

En juin 2006, le caucus de la santé s'est totalement impliqué dans le 3^e Forum urbain mondial (FUM), qui s'est tenu à Vancouver et a été perçu comme une grande réussite tant par les participants que par les observateurs. Nous avons reçu la rétroaction positive du secrétariat canadien du FUM et de l'ONU-Habitat à propos de notre table ronde sur l'environnement⁵, à laquelle participait Jack Nickel en tant que représentant de Santé Canada. La relation positive entre le RCEN et Santé Canada s'est construite au cours de ces collaborations passées.

Le RCEN possède une vaste expérience du travail en collaboration avec de nombreux ministères fédéraux en vue de réunir les parties intéressées, pour des dialogues multisectoriels sur des questions en relations avec l'environnement tels : les consultations sur l'INRP, les évaluations parlementaires de la LCPE et de l'ACEE, ainsi que les examens triennaux des stratégies ministérielles de développement durable. Nous avons la capacité et la possibilité de communiquer avec un éventail, vaste et diversifié, d'organismes protagonistes de tout le pays, et d'impliquer ceux-ci.

En octobre 2006, Miriam Padolsky a assisté à une réunion du comité directeur du caucus de la santé, à Montréal. Cette réunion comportait une présentation du PSM et un exposé sur le plan de travail du caucus de la santé et de ses organisations membres. À l'époque, les participants ont souscrit à l'idée qu'il serait avantageux d'accroître la participation des ONGE aux activités du PSM.



À la suite de cette réunion, le RCEN a signé un contrat pour coordonner, en collaboration avec Santé Canada, la consultation du RCEN et du PSM sur la participation des parties intéressées, dans le cadre du Programme sur la santé des milieux de Santé Canada. Cette réunion a eu lieu le 16 janvier 2007, à Ottawa. Le présent rapport global des ONGE sur la consultation est le produit livrable en vertu de ce contrat. On a demandé aux délégués à cette consultation de formuler leurs suggestions sur les priorités du PSM et leurs commentaires sur les politiques et initiatives particulières aux volets du PSM. (Voir, en annexe 3, le programme de la consultation et, en annexe 4, la liste des participants à la consultation.) On trouvera ci-dessous une discussion sur les principaux résultats.

DISCUSSION

Les deux parties ont reconnu les avantages d'un engagement mutuel dans les diverses initiatives stratégiques et de programmes en vue d'améliorer la santé de la population et d'établir la salubrité de l'environnement. Elles ont exprimé un intérêt marqué pour formaliser et renforcer la relation à de nombreux niveaux ainsi qu'approfondir l'implication des ONGE dans les processus, à Santé Canada.

⁵ www.cen-rce.org/fre/caucuses/health/index.html#trois

Le PSM a identifié de nombreux exemples dans lesquels les parties intéressées peuvent avoir et ont des interactions⁶. Le RCEN a été partie prenante dans beaucoup d'interactions du même type avec un certain nombre de ministères et d'autres gouvernements. Il a, en outre, élaboré un efficace protocole d'engagement des parties intéressées qui sert depuis un certain nombre d'années.

Les personnes présentes à l'atelier ont recensé une gamme d'options favorisant l'implication, notamment : un protocole d'entente, un groupe de travail mixte et/ou des réunions en personnes entre les ONGE et Santé Canada. Le caucus de la santé a été perçu comme un lien ou un canal naturel entre les ONGE et Santé Canada. On a eu le sentiment que les rôles et responsabilités de chaque acteur au sein de cette relation de collaboration doivent être clairs et bien connus, en plus de l'importance d'identifier les personnes-ressources principales ou spécifiques. Certains ont suggéré que le personnel du PSM consacre du temps à entretenir cette relation. On a également manifesté de l'intérêt pour travailler en plus étroite collaboration à l'échelle régionale. Certains participants à l'atelier ont vu le rôle de l'évaluation des risques dans la prise de décision comme un thème de discussion possible pour une autre réunion.

Toutes les recommandations ci-dessus nécessiteront du soutien (p. ex. le financement des indemnités quotidiennes ou de la consultation), afin de faciliter la participation des ONGE, car beaucoup sont bénévoles. Un certain nombre d'outils de communication – tels que les feuillets d'information, les listserves, les sites Web, le courriel et les listes de contact téléphonique – pourraient être utilisés pour favoriser l'établissement de relations et le partage d'information entre le RCEN et le PSM. Beaucoup sont désormais en usage à d'autres fins. On a également décelé la nécessité de permettre au public d'accéder à davantage d'information telle que les analyses, recherches et politiques techniques, car une importante quantité de données sur la salubrité de l'environnement est soit non disponible soit non accessible. On a également manifesté de l'intérêt pour élaborer un mécanisme permettant de fournir de la rétroaction au PSM, mais il faudra l'incorporer aux systèmes de consultation, de manière à donner aux bénévoles suffisamment de temps pour répondre. Ce qui est plus important, il faut reconnaître l'isolement parfois de certaines collectivités (sur l'un ou plusieurs des plans suivants : linguistique, culturel, géographique, technique) afin de garantir un niveau raisonnable d'égalité d'accès et optimiser la valeur des suggestions.

Ces dispositifs doivent être fonctionnels et accessibles. Nous nous sommes entendus sur le fait que, si cela doit être bien fait, il sera peut-être nécessaire que les deux parties fassent des adaptations. L'accès peut nécessiter des modifications du système, de même que davantage de temps, de ressources ou un renforcement accru des capacités. Il s'agit, pour beaucoup, de choses connues et de bon sens.

Ce premier examen de la relation entre le RCEN et Santé Canada sera utile, car les deux parties profiteront d'une meilleure compréhension de leurs besoins respectifs, des écarts et des limites de compétences, de même que de l'anticipation et de la recherche de solutions à des besoins potentiellement antagonistes. Santé Canada peut tirer parti de l'expérience et de la compréhension que le RCEN a tirée de sa collaboration avec Environnement Canada. La collaboration avec Santé Canada aidera le RCEN à établir un soutien de base élargi en matière de salubrité de l'environnement, dans les collectivités de tout le pays.

En outre, Santé Canada pourra avoir accès à une précieuse analyse et à un savoir transférable tirés de la relation entre le RCEN et Environnement Canada (Voir, en annexe 2, le résumé et les recommandations

⁶ www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/public-consult/resource-centre-ressource/101/index_f.html

de l'atelier de 2003 sur l'amélioration des relations de travail entre Environnement Canada et les ONGE). Par exemple, les deux ministères auront un processus de consultation commun et cohérent. En effet, lorsqu'une action conjointe est nécessaire, celle-ci sera plus aisée si les deux parties s'adressent de la même manière aux parties intéressées.

Avec l'implication commune des ONGE dans l'élaboration d'un processus formalisé d'implication des parties intéressées, la collaboration des ONGE avec Environnement Canada est validée et leur travail de défense de la salubrité de l'environnement et de la santé des humains est reconnu. Un processus conjoint, ONGE/Santé Canada, d'élaboration des consultations réduira le risque de confusion ou de frustration ou des deux ; de plus, il en résultera une expérience plus positive et plus productive pour toutes les personnes impliquées.

En vue d'aller de l'avant et de préserver l'énergie et la volonté d'œuvrer ensemble à cette relation, une communication de suivi sera nécessaire et, probablement, une ou plusieurs autres réunions supplémentaires en personnes. Tel que mentionné, il faudra peut-être tenter des projets à court terme (p. ex. se focaliser sur l'évaluation des risques, tel que mentionné plus haut), afin de soutenir davantage cette relation de caractère consultatif, cerner les compétences et fonctions de chaque partie, bâtir une confiance réciproque et comprendre que les deux parties ont, pour ultime objectif, la protection de la salubrité de l'environnement et de la santé, mis à part le fait que leurs méthodes pour y parvenir sont différentes.

INCIDENCES BUDGÉTAIRES

La discussion ci-dessus et les recommandations formulées ci-dessous représentent une gamme d'incidences budgétaires allant d'un soutien entraînant peu ou pas de frais ou encore limité aux consultations et réunions, à une relation stable et formalisée comme celle existant entre le RCEN et Environnement Canada. Ces incidences pourraient être à l'échelon régional ou national et avoir une portée précise ou étendue. Il conviendrait de définir et justifier clairement les mesures à prendre. Le type et le nombre de relations augmenteront probablement à mesure que la relation s'approfondira. Avec le début de cette relation, nous espérons que les deux parties reconnaîtront la valeur d'accroître la consultation, rechercher les relations et verront qu'il est nécessaire et mutuellement avantageux d'appuyer ces processus.

PLAN DE COMMUNICATIONS

Le présent rapport final sera fourni à Santé Canada et au RCEN. Chaque partie aura la responsabilité de le mettre à la disposition de ses représentants locaux respectifs. Il a déjà été décidé de mettre la discussion du rapport définitif au programme de la prochaine réunion prévue du comité directeur du caucus de la santé du RCEN, où une ou des réponses ainsi que des actions possibles seront étudiées. Le conseil d'administration du RCEN sera informé en même temps.

DÉLÉGATION DE POUVOIR

Les deux parties ayant pour autorités compétentes leurs instances décisionnelles respectives, chacune devra être sensibilisée à l'intention de l'autre et, dans une certaine mesure, donner son approbation en fonction du niveau d'action. Chacune jouit d'une certaine délégation de pouvoir et a accès à des fonds dans certains cas. On pourrait quelque peu modifier la pratique actuelle, en ayant des incidences minimales sur l'administration globale de chaque instance.

RECOMMANDATIONS

Le RCEN et Santé Canada sont d'accord pour prendre les mesures suivantes :

1. Travailler à la définition de la relation qu'ils envisagent.
2. Recenser les fonctionnaires ayant autorité ou les points de liaison afin de garder la communication ouverte.
3. Transmettre le présent rapport global des ONGE aux autorités respectives du RCEN et de Santé Canada, en vue de l'élaboration ultérieure d'un ensemble de mesures et d'actions communes.
4. Organiser une réunion afin d'étudier quelques projets à court terme présentant un avantage mutuel. Il pourrait s'agir d'une consultation prochaine ou de la modification de certains aspects du processus actuel de communication. Cela pourrait être à caractère régional ou national et inclure des activités comme les consultations axées sur les enjeux ou bien les ateliers pédagogiques. (L'annexe 5 comporte les résultats de l'activité de la consultation entre le RCEN et SEP portant sur le regroupement des enjeux et fournit un échantillon des enjeux possibles en vue d'une consultation future axée sur les enjeux.)
5. Mettre au point un processus d'évaluation et de suivi.



Annexe 1

Le processus pour la sélection de délégués⁷

Note : Les renseignements de cette page ne sont qu'un exemple des étapes et des procédures propres à notre processus de sélection de personnes déléguées. Prière de noter que, compte tenu des différentes exigences requises, il se peut que l'une ou plusieurs de nos étapes de sélection ne soient pas nécessaires.

1. Environnement Canada (EC) communique avec le RCEN avec une demande pour délégués, par voie électronique et dans les deux langues officielles. pour une consultation ou un atelier en particulier, et ce de 6 à 8 semaines avant la tenue de l'évènement.
2. Le RCEN prépare un appel de délégués, en français et en anglais, qui comprend les détails de la consultation, et qu'il distribue aux réseaux régionaux, aux caucus appropriés, au E-Bulletin hebdomadaire et l'affiche sur son site Web.
3. EC et le RCEN négocient pour assurer une représentation égale des parties intéressées, un maintien des capacités incluant traduction et interprétation simultanée et l'appui financier permettant la participation des organisations non gouvernementales en environnement (ONGE). La négociation détermine si un exposé de position ou tout autre document ou renseignement sont nécessaires.
4. Une ébauche de contrat est préparée, présentée, révisée, signée et ensuite distribuée.
5. Le RCEN forme un groupe de sélection de délégués qui comprend au moins deux membres du Comité directeur des caucus en plus d'un coordonnateur national des caucus (CNC) qui agira à titre de secrétaire. Des critères de sélection sont alors établis.
6. Le CNC compile et confirme les inscriptions qui sont reçues.
7. Le CNC évalue les candidatures, détermine le statut de membres et vérifie les critères de sélection.
8. La liste des candidats est distribuée au groupe de sélection. Une conférence téléphonique s'organise.
9. Le groupe de sélection discute des candidatures et choisit la délégation selon les critères préétablis.
10. On informe tous les candidats de la décision qui a été prise par le groupe.
11. Le RCEN envoie à EC la liste des délégués. On entame d'autres négociations, s'il y a lieu.
12. On informe tous les membres du RCEN des résultats de la sélection par le biais d'envois postaux, du E-Bulletin hebdomadaire du RCEN et sur le site Web du RCEN.
13. Le RCEN envoie aux délégués sélectionnés tous renseignements supplémentaires concernant les détails et le contexte de la consultation d'EC, et ce bien avant la tenue de la consultation.
14. Le RCEN organise une rencontre des délégués pour échanger l'information pertinente et les expertises concernant la consultation (en personne ou par conférence téléphonique).
15. EC s'occupe d'organiser les voyages et l'hébergement de chaque délégué.
16. Les délégués participent à l'atelier et produisent un rapport. Le RCEN planifie un compte rendu suite à la consultation.

⁷ www.cen-rce.org/fre/consultations/delegate_selection.html

17. Le RCEN supervise la préparation du rapport, et le soumet pour traduction. Le rapport est ensuite distribué aux membres du RCEN pour approbation.
18. Le rapport qui découle de la consultation est affiché, en français et en anglais, sur le site Web.
19. Le RCEN ramasse, concilie et vérifie les reçus originaux et les formulaires de demande de remboursement de frais de voyage des délégués, et les envoie à EC pour obtenir un remboursement.
20. Enfin, le RCEN prépare et envoie à EC une facture pour les dépenses engagées par le RCEN accompagné du rapport qui a été approuvé.

Annexe 2

Enhancing Working Relationships between Environment Canada and Environmental Non-Government Organisations (ENGOS) Workshop held March 21, 2003⁸

Hosted by the Canadian Environmental Network (RCEN), sponsored by Environment Canada

Summary and Recommendations

This workshop was the first of its kind and was successful in initiating a meaningful and open dialogue among staff of Environment Canada (EC) and members of the Canada's environmental non-government organisations (ENGOS). Overall, the workshop was highly constructive and mutually enlightening, generating many useful suggestions and fostering a healthier relationship between EC and ENGOS.

Workshop Goals

- Create a forum of discussion between EC and ENGOS in order to learn from each other
- Identify challenges in public consultations
- Recommend ways for EC to enhance the involvement/input of ENGOS in the areas of federal policy, program development and decision-making processes
- Provide consistent methodologies to increase effectiveness in consulting with ENGOS
- Develop a follow-up process between EC and ENGOS

Workshop Structure

The day-long workshop began with a welcoming introduction from Assistant Deputy Minister Diane Carroll and explanatory introductions to its process and goals by Ann Dostaler of EC and Brigitte Gagne of RCEN, followed by a presentation of the history and new governance structure of the RCEN by Steve Rison, Chair of the RCEN Transitional Board of Directors. The day included:

- Presentation of priorities of EC
- Mapping of the consultation process from the perspective of EC and from RCEN
- Identification of challenges
- Breakout groups – constructing a successful public consultation
- Vetting solutions
- Presentations on consultation experiences – success and less successful
- Development of a follow-up process

Summary of Challenges

The following list is a synthesis of the challenges and barriers identified to meaningful ENGO participation in federal and international consultation, programs and delegations (see Appendix 1 for detailed comments):

1. Unequal influence and representation among stakeholders – under representation of ENGOS
2. Lack of funds for full ENGO participation from beginning to end of the process
3. Lack of early engagement of ENGOS in process design (terms of reference)
4. Lack of charitable status for many ENGOS leads to restriction of resources
5. Insufficient notice of upcoming consultations resulting in inadequate preparation

⁸ *Disponible en anglais seulement. Pour lire la version française abrégée, veuillez consulter le site web du RCEN au lien suivant : www.cen-rce.org/fre/consultations/documents/challenges_of_public_consultation.pdf*

6. Systemic language barriers preventing the full participation of francophones
7. Frustration with the outcomes of consultations, results of efforts unknown or unavailable to public
8. Participation of interested parties restricted by highly technical nature of consultations.

Summary of Proposed Solutions

The following list is a synthesis of proposed solutions to the challenges identified above (see Appendix 2 for detailed comments):

1. Develop a common and consistent consultation process across government departments
2. Ensure ENGO involvement from the beginning (development of the terms of reference) to the end of the process
3. Develop a process that ensures equal influence and representation among the stakeholders
4. Pressure higher levels of government to provide sufficient funding for full ENGO participation
5. Establish an effective and methodical process of communicating consultations outcomes to ENGOs and general public
6. Establish protocols for bilingual consultation process (i.e. simultaneous release of documents in both official languages, simultaneous interpretation at consultation)
7. Provide better preparation for ENGO delegates (clearly identify expected results of the consultation, history of the process, terms of reference, list of experts and sufficient background information)
8. Build alliances (formal and informal) between and among ENGOs, government and industry

Specific Comments about Challenges

1. Both EC and ENGOs share frustration in getting their agenda on the agenda of other departments and agencies
2. Other constituencies (i.e. industry) have better established (and non-transparent) access to EC departments than ENGOs
3. To compensate for our lack of resources and influence compared to industry, we rely on good process for the purpose of fairness. This is why we are so insistent on process and access to other ministries.
4. It often appears that there are no results from the consultation processes (hence, one must question if limited ENGO time and resources might be better spent on other means of action)
5. There is a general disenchantment with government – a questioning of fair process
6. Reports from consultations are not adequately communicated to the public
7. Means of financial support for meaningful participation of ENGOs is inadequate
8. Reimbursement can be a major issue (sometimes it takes 6 months to be reimbursed)
9. Sometimes, huge documents requiring printing are sent to delegates only days before a consultation (paper and printer resources can be scarce at the home of a volunteer)
10. There are often enormous inconsistencies among consultation processes
11. Clear guidance on what is expected in report deliverables is often not forthcoming
12. The huge amount of collective material being presented to ENGOs for comment from the various consultations is overwhelming
13. The limits of science must be recognised – we need to move policy forward in absence of the certainty of science

14. Translations of consultation prep documents are often late
15. There is a severe lack of funds for ENGO preparation
16. Environmentalists are outnumbered by industry at consultations on average 10-1
17. Need common ground rules at EC and RCEN for deliverables
18. Information gaps (i.e. specific people with answers) are not provided in preparation
19. Delegates don't have time or resources to write up reports after consultations
20. Representation of francophones is restricted systematically
21. Jargon is often prohibitive to the participation of all interested groups
22. Commitment to ENGO participation from government needs to be long-term
23. Consultation reports need to be available to general public
24. Lack of charitable status for many ENGOs leads to restriction of resources, barrier to participation
25. All contacts with corporate sector need to be disclosed
26. EC needs to keep in mind that delegates volunteer their time
27. Invite only ONE ENGO to a consultation isolates that ONE person
28. Difficult sometimes to identify an appropriate ENGO on very specific consultations
29. Balanced and impartial facilitation is needed at consultations
30. Amount of money available to EC to conduct the consultation is often very limited
31. The limited focus of consultations disallows the consideration of contributing circumstances (the bigger picture)
32. Use of volunteer sector initiative in competition for funding allows other NGOs to compete for the same money
33. We are restricted by the limits imposed by current political realities (US policies, NAFTA)
34. The level of knowledge requested for participation in some consultations is imposing to many groups

Specific Recommendations

1. To affect the agendas of other ministries, we should take advantage of the fact that they **MUST** consult on their sustainable development strategy
2. To address the expense, alternatives to face-to-face meeting consultations should be creatively explored (i.e. web-based, teleconference, videoconference)
3. Means for augmenting and maintaining the administrative base of ENGOs should be considered (i.e. assistance with charitable status)
4. Establish a process that ensures that francophones can participate from beginning to end
5. Ensure that consultation goals and process to be used are clear from beginning to end
6. Documents should be provided to clearly outline background, science and consultation goals
7. There needs to be a process of evaluation and follow-up (that engages participants)
8. It is important to select qualified ENGO reps from qualified organisations
9. EC needs to be aware of the services offered by ENGOs and by RCEN
10. Active recruitment of ENGOs to RCEN should be encouraged by EC

11. RCEN should be involved in the development of departmental consultation processes
12. The building of relations and trust among EC staff and members of ENGOs should continue to be pursued
13. Alliance building among our institutions should be pursued
14. ENGOs can support EC and other gov't departments. in bringing programmes to the public
15. RCEN should review the priority plans submitted to Cabinet
16. RCEN should develop a consultations training module for new (and existing) ENGO participants
17. Obstacles need to be disclosed early on (i.e. political objection, provincial-federal jurisdiction)
18. Trust must be built through honest and open disclosure of positions, constraints
19. ENGOs should be engaged with EC in consultation planning (i.e. facilitation, agenda development)
20. We should strive for long-term, consistent engagement of specific ENGOs on a file
21. The Canadian Standards Association "Guide to Participation" should be consulted for ideas to assist the development of our consultation process
22. Youth should be engaged from pre-consultation (i.e. research) to the end
23. Government should use ENGOs as allies
24. Government should use ENGOs to identify 'red flags' early in the consultative process
25. Consider a different style of meeting (i.e. sensitive to the differences of participants; circle format; avoid agenda cramming; participatory)
26. For optimum preparation and engagement of ENGOs, EC Risk Assessors should contact RCEN at the preliminary draft assessment phase
27. RCEN should monitor CEPA website regularly and report news to members
28. Provide list of EC experts early in the process
29. There should be no impediments (i.e., charges) to access information
30. Ensure outcomes of a consultation process are received by ENGOs at the same time as other stakeholders
31. Establish informal semi-annual Gov't/ENGO discussions about upcoming issues
32. Establish relationships with industry stakeholders

Annexe 3

**Ordre du jour PROVISOIRE de la Consultation RCEN-PSM
16 janvier 2007
Delta Ottawa Hotel and Suites, 361 rue Queen, Ottawa**

Animatrice de la consultation : Chantal Bois

Procès-verbal : Sarah Heiberg (sauf pendant la séance en petits groupes)

- | | |
|---------|---|
| 8 h 30 | PETIT DÉJEUNER (fourni) |
| 9 h | Mot de bienvenue et introduction par l'animateur
<i>Présentation de l'objectif de la consultation et de l'ordre du jour</i> |
| 9 h 10 | Courtes présentations des participants
<i>Nom, organisme, votre expérience avec Santé Canada et type de rapports que vous aimeriez avoir avec Santé Canada (en deux phrases)</i> |
| 9 h 45 | Présentation par les coprésidentes du Caucus de la santé Arciris Garay et Sheila Cole |
| 10 h 15 | PAUSE |
| 10 h 30 | Présentation par Santé Canada, Programme de la sécurité des milieux |
| 11 h | L'animateur présente les questions et donne des directives concernant la séance en petits groupes et la discussion sur les « enjeux ». |
| 11 h 30 | Avant le déjeuner, on invite les participants à former des petits groupes pour la discussion sur les « enjeux ». |
| 12 h | DÉJEUNER (fourni) |
| 13 h | Séance en petits groupes |
| 14 h | Présentation d'un résumé des discussions à l'ensemble du groupe (15 minutes par groupe) |
| 14 h 45 | PAUSE |
| 15 h | L'animateur résume les conclusions de la séance de synthèse et de la discussion sur les « enjeux ». |
| 15 h 45 | Mot de la fin des coprésidentes du Caucus de la santé et du représentant de Santé Canada |
| 16 h | Conclusion |

Annexe 4

Liste des participants de la Consultation RCEN-PSM

Délégués:

Philippe Bourke, RNCREQ (Québec)

Stephen Collette, Your Healthy House with Peterborough Green Up (Ontario)

Sara Edge, *Alternatives* Journal (Ontario)

Jim Elliott, The Gaia Group (Saskatchewan)

Dorothy Goldin, Women's Healthy Environments Network (Ontario)

Diane Griffin, Island Nature Trust (Île-du-Prince-Édouard)

Kapil Khatter, Environmental Defence (absent pour cause de maladie) (Ontario)

James Landry, Club Ornithologie du Madawaska (Nouveau Brunswick)

Sandra Madray, Chemical Sensitivities Manitoba (CSM) (absente pour cause de maladie) (Manitoba)

Maggie Paquet, Citizens' Stewardship Coalition (Colombie Britannique)

Steve Rauh, Campaign for Pesticide Reduction, Winnipeg (Manitoba)

Robert Rattle, Clean North (Ontario)

Kimlee Wong, The Social Planning Council of Winnipeg (Manitoba)

Co-présidentes du Caucus de la santé: Sheila Cole, Environmental Health Association of Nova Scotia (Nouvelle Écosse), et Arciris Garay, Youth for Social Justice Network (Colombie Britannique)

Les représentantes suivantes ont également participé à la réunion:

Chantal Bois (Directrice générale adjointe, RCEN)

Kim Hannah (Conseillère en politique de consultation, Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs, Santé Canada)

Sarah Heiberg (Coordonnatrice de caucus nationaux, RCEN)

Heather Hurst (Relations et consultations avec les intervenants, Environnement Canada)

Sue Milburn-Hopwood (Bureau de gestion des risques, PSM, Santé Canada)

Marie-Chantal Ouellette-Tremblay (Bureau de la communication des risques et participation du public, PSM, Santé Canada)

Miriam Padolsky (Bureau de la communication des risques et participation du public, PSM, Santé Canada)

Annexe 5

RESULTS FROM THE ISSUES-CLUSTER ACTIVITY⁹

CATEGORY	ISSUES
Green Community Building	<ul style="list-style-type: none"> Green community planning
	<ul style="list-style-type: none"> Municipal planning to cope with building in the coastal zone (or not) due to climate change
	<ul style="list-style-type: none"> Building community capacity to self-govern and self-care (psychology of sustainability: understand sustainability and well-being psychologically)
	<ul style="list-style-type: none"> Impacts of deficient urban organisation (sprawl) and health
Climate Change	<ul style="list-style-type: none"> Mental health, hope and engaging communities in solutions
	<ul style="list-style-type: none"> Linkages
	<ul style="list-style-type: none"> Municipal planning to cope with building in the coastal zone (or not) due to climate change
Enforcement	<ul style="list-style-type: none"> Lack of response to peak oil / end of oil and gas; emergency preparedness protocols
	<ul style="list-style-type: none"> Biomonitoring and surveillance... Then what? Policy and enforcement
	<ul style="list-style-type: none"> Whistle blower protection
	<ul style="list-style-type: none"> Regulation and guideline enforcement
	<ul style="list-style-type: none"> Enforcing idling bylaws
	<ul style="list-style-type: none"> Lack of action on known health risks (e.g. lead in children's products)
	<ul style="list-style-type: none"> Unwillingness to embrace simple and known technologies for source water protection (i.e. compost toilets)
	<ul style="list-style-type: none"> Perception that governments are too concerned about backlash from industry (various ones) to give the public adequate information on health effects (including potential) of contaminants
Environmental research	<ul style="list-style-type: none"> Validate technology – Put R&D resources into non-toxic alternatives
	<ul style="list-style-type: none"> Action for prevention: Whose science? Who pays? Who influences policy? Whistle blowers?
	<ul style="list-style-type: none"> Different input (to process) sources (technical, anecdotal, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> Emerging knowledge (e.g. epigenetics)
	<ul style="list-style-type: none"> Ecotoxicology
	<ul style="list-style-type: none"> To much emphasis on "experts" (who are removed from issues)
Public awareness	<ul style="list-style-type: none"> People don't know you exist (SEP). You need a public awareness campaign
Mental health	<ul style="list-style-type: none"> The link between environmental quality and mental health
	<ul style="list-style-type: none"> The link between consumption and mental health

⁹ Disponible en anglais seulement.

Food security	<ul style="list-style-type: none"> ● Accessibility, adequacy, etc. ● Removal of so many pesticides ● Local food security and consumer choice ● Pesticides: How to get more proactive efforts at organic agriculture
Consumer product labelling	<ul style="list-style-type: none"> ● Publicity control ● Lack of labelling on consumer products ● Toxins in consumer products
Human health development and Children's environmental health	<ul style="list-style-type: none"> ● Chain "womb to tomb" ● The link between chronic illness (obesity, cardiovascular illness, cancer) and deficient urban planning ● Windows of vulnerability like FAS which pays attention to neurological impacts of toxics are not paid attention to ● Children's environmental health windows of vulnerability (timing more important than dose?) Risk assessment??? Toxic soup??? ● Body burdens? ● Toxins
Consumption, trade, economy	<ul style="list-style-type: none"> ● Restrictions, limitations, negative effects of free trade policies on environment and health ● Reduce pollution by reducing consumption ● Link between noise and health ● The sustainability of the family farm (issues surrounding health and degrading subsidies)
Medicare, Health care system	<ul style="list-style-type: none"> ● At consultations, have physicians present to answer health-related questions ● Train doctors and public health
Citizen engagement and governance (Collaboration)	<ul style="list-style-type: none"> ● Need environmental medicine specialists on staff at both EC and Health Canada ● Wider, more inclusive stakeholders participants (categories) ● Holistic, Transdisciplinary ● Public needs to link "environment" with "health" ● Collaborative networking that transcends socially constructed political boundaries (able to observe ecological/health issues that are transboundary, such as air, water, poverty, violence, inequality...) ● Youth involvement ● It's not about "us" and "them": UNITY!

Education and data/ information management	<ul style="list-style-type: none"> ● Increasing citizen awareness of environmental bill of rights (and empowering them to be able to respond to violations) ● I need consumer accessible fact sheets like CMHC ● Need studies to track and measure multiple chemical sensitivity in the population ● Health tracking data (e.g. cancer and geography, where people live) ● Build up of contaminants in people (heavy metals) and education the public ● I want easy access to SEP's research and information ● Community right to know by-laws
Nuclear and radiation threats	<ul style="list-style-type: none"> ● Radionuclide contaminants of water and ecosystems ● Health risks inherent in nuclear fuel chain ● Nuclear expansion: energy relationships need to phase out both coal and nuclear in favour of energy efficiency, conservation and renewables ● Nuclear waste and contamination issues: phasing out the production of nuclear waste ● Radiation and health: Ionizing radiation; tritium and carbon 14 in the drinking water of millions of Canadians and MOH in Toronto (ministry of environment in Ontario – Letter – Resolution)
Equitable distribution of funds/resources	<ul style="list-style-type: none"> ● Poverty ● Environmental health and political justice/equity (the ability to obtain information and resources in order to secure one's interests) ● Lack of \$\$\$ ● The role of social determinants of health ● Lack of First Nations involvement ● Too many hurdles in obtaining Health Canada funding ● Racism
Toxics	